

Type de structure : Comité départemental
Objet social de l'association : Développement et promotion du cyclotourisme
Nombre de licenciés ou d'adhérents : 219
Intitulé de l'action : Vélo Ecole
Thématique dominante : Sport, prévention et citoyenneté
Public(s) visé(s) par l'action : Scolaires et leurs parents. Jeunes en centre de vacances et de loisirs et leurs animateurs. Enfants et parents Adultes (femmes et hommes de quartiers populaires issus ou non de l'immigration - nouveaux adhérents de clubs de cyclotourisme.)
Date de lancement : 04/2009
Sport(s) utilisé(s) : Cyclotourisme

Territoire de l'action

Région : Franche-Comté
Département : Haute-Saône
Ville :
Echelle de l'action : départementale
Classement du territoire : ZUSZEP Zone ruraleAutres quartiers CUCS
Dispositif(s) spécifique(s) : CUCSEnvie d'agir
Affiliation(s), agrément(s) :
♦
♦ Fédération française de cyclotourisme (FFCT)

Encadrement

Structure porteuse de l'action : ♦ Comité départemental Haute-Saône
Intervenants extérieurs : ♦ Collège Marteroy Centre de loisirs

Nombre de salariés dans la structure (impliqués dans l'action) : ♦ 1
Nombre de bénévoles dans la structure (impliqués dans l'action) : ♦ 15

Résumé de l'action

Le comité départemental souhaite développer un concept de vélo-école dans les agglomérations haute-saônoises, pour sensibiliser les usagers du deux roues à une pratique sans risque, en autonomie, grâce à un apprentissage sur 8-10 séances accessible au plus grand nombre.

Ces séances pédagogiques se veulent ludiques et abordent la maniabilité, l'équilibre, le freinage. sans oublier la sécurité (insertion dans la circulation, tourne à gauche, passage de rond-point.). Trois niveaux de progression seront proposés. Cet apprentissage favorisera l'utilisation du vélo au plus grand nombre et notamment sur les voies partagées, en ville et hors agglomération.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Description de l'action

Le diagnostic initial

La lutte contre l'insécurité routière est devenue la responsabilité collective de tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Le comité départemental de Haute-Saône (CoDep 70 FFCT) sensibilise tous ses adhérents au sein de ses associations et notamment ses jeunes au sein des écoles de cyclotourisme.

Il souhaite aller plus loin dans la lutte contre l'insécurité routière en proposant la création de séances ouvertes aux adultes et jeunes non licenciés (scolaires, centre de vacances, maison de quartier.). Ce principe de "Vélo-École" existent déjà dans certaines villes comme la Rochelle, Créteil et rencontre un vif succès, largement sous-estimé.

L'objectif étant de rendre autonome toute personne dans sa pratique du vélo en ville et plus généralement, dans la circulation. En outre, le vélo constitue pour certaines personnes le seul moyen de locomotion, faute de permis de conduire et la vélo-école peut favoriser l'accès à l'emploi et jouer un rôle d'intégration.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les destinataires

. Type de public (hommes/femmes) : Les deux

. Catégorie d'âge : de 12 à 18 ans

. Nombre total : 200

Scolaires et leurs parents. Jeunes en centre de vacances et de loisirs et leurs animateurs. Enfants et parents Adultes (femmes et hommes de quartiers populaires issus ou non de l'immigration - nouveaux adhérents de clubs de cyclotourisme).

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les objectifs

• Objectifs qualitatifs :

- Baisser les risques d'accidents de la circulation en deux roues non-motorisées.
- Favoriser l'autonomie et l'insertion .
- Augmenter la pratique du vélo en ville (trajet maison-école, etc.).
- Valoriser les vertus sur la santé et sur l'environnement de cette activité non-polluante.

• Objectifs quantitatifs :

200 personnes dont : 140 enfants, 40 femmes et 20 hommes.

• Rôle et place du sport dans l'action :

La sécurité à travers le vélo permet d'aborder une thématique sensible sous forme de loisir par des exercices ludiques.

Un apprentissage en groupe augmente la motivation des uns et des autres.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Partenaires

DDJS, Conseil Général Fédération française de cyclotourisme, Profession Sport 70, Inspection académique, Communautés des Communes, Éducation par le sport, Association des maires ruraux ADAPEI CIJ Prévention Routière, Sécurité Routière (DDE), CCI Est Républicain, Presse de Vesoul, Presse de Gray, Le Pays, Les Affiches de la Haute-Saône, Radio Star, France Bleu, Fréquence Amitié et France 3.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Le déroulement de l'action

Séances hebdomadaires de 2 h environ 3 niveaux de progression.

- Niveau 1 : Exercices en milieu fermé (cours d'école, gymnase) évaluer le niveau du groupe, contrôler les vélos (taille adaptée) et les éléments de sécurité (casque, freins, pneus, catadioptrés, sonnette.), rappeler les consignes de base de sécurité et les principaux risques à vélo, aborder sous formes de jeux ludiques les bases de l'activité vélo (équilibre, propulsion, pilotage, freinage).
- Niveau 2 : La finalité sera d'accompagner le groupe lors d'une courte sortie découverte en groupe, dans la circulation.
- Niveau 3 : Ce dernier degré de la formation abordera des cas concrets de mise en situation avec la pratique d'exercices individuels ou en groupe (rond-point, priorité à droite, cédez le passage, changement de direction.). Les candidats seront suivis à l'aide d'un carnet de progression. Le niveau 3 sera adapté à la préparation au brevet de sécurité routière (B.S.R.) Lieu de rendez-vous (base VTT à Vesoul) ou autres sites dans d'autres agglomérations Possibilité de déplacement dans les écoles ou les CVL

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les résultats de l'action et les modalités d'évaluation

. Création d'emplois : oui

A ce jour, la mise en place de l'opération a permis partiellement l'emploi d'un poste à mi-temps. Une augmentation des effectifs a été constatée suite à l'impact médiatique d'actions auprès des jeunes. La hausse des effectifs, la création d'une école de cyclotourisme à Pesmes (70) avec 15 jeunes et le projet d'ouverture d'une base VTT à Champagny mettent en évidence une meilleure reconnaissance de notre comité.

Les outils d'évaluation mis en place sont le nombre de structures répondant favorablement à notre projet et le nombre de participants. Les brevets d'éducation routière distribués attestent de la réussite de l'action.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les perspectives et besoins

Nos actions qui débutent sur Vesoul et sa Communauté de Communes sont appelées à s'étendre sur l'ensemble du département (dizaine de pôles urbains et ruraux).

La promotion de l'action reste encore à développer pour sensibiliser les institutionnels, élus et décideurs à nous aider à la faire connaître et la mettre en oeuvre. Un site Internet est en cours.

Pour mettre en oeuvre l'action, nous avons des besoins matériels (vélos, casques, gilet de sécurité, plots, cônes, bascule.) et des supports pédagogiques (ordinateur portable, vidéo-projecteur, brevets, fiches.). Le transport étant assuré par le cadre technique avec une remorque (15 places) pour minimiser le nombre de déplacements et faciliter l'action.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

◆ Le budget de la structure (budget prévisionnel) : 34895 €

◆ Le budget de l'action (budget prévisionnel) : 13000 €

Charges	Montant	Produits	Montant
Achats			
Matériel, équipements :	5000	Fonds propres :	1000
Prestations de services :	0		
Autres achats :	200		
Services extérieurs		Etat et services déconcentrés	
Locations :	0	DRJS :	0
Entretien :	0	DDJS :	1000
Assurances :	200		
Déplacements :	900	Institutions publiques ou parapubliques (précisez) :	
Charges de personnel : (Salaires et charges sociales)	3000	PDASR (DDEA)	1500
		Collectivités territoriales et locales	
Frais généraux : (courrier, téléphone, etc.)	200	Conseil Régional :	0
		Conseil Général :	1000
		EPCI (précisez) :	0
Communication : (tracts, affiches, plaquettes, etc.)	500	Ville :	0
		Mouvement sportif (ligue, comité, CROS, etc.)	
Autres (précisez) :	0		0
		Partenaires privés (précisez)	
		Label Vie Crédit-Agricole	1000
		Autres produits (précisez)	
		Contribution des participants :	2500
		Prestations de services :	0
Coût total de l'action	10000	Total des recettes	10000
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Aide en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	500	Prestations en nature	500
Personnel bénévole	2500	Bénévolat	2500
TOTAL	13000	TOTAL	13000

Complément d'information et avis de l'instructeur :

1/ Avis de l'APELS ou de son partenaire ors de l'instruction du dossier

Commentaires généraux :

Points forts :

Points faibles :

Recommandations :

Avis de l'instructeur :

Très favorable

Favorable

Défavorable

2/ Avis complémentaires (DRDJS, Fédération...)

Commentaires généraux :

Points forts :

Points faibles :

Recommandations :

Avis de l'instructeur :

Très favorable

Favorable

Défavorable



1/ Avis du Pré-jury régional (Avril à juin 2010)

Commentaires généraux :
Recommandations :
<u>Avis du pré-jury :</u>
<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable

2/ Avis du Jury Régional (Mai à septembre 2010)

Commentaires généraux :
Recommandations :
<u>Avis du jury régional :</u>
<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable

3/ Avis du Jury National (Novembre 2010)

Commentaires généraux :
Recommandations :
<u>Avis du jury national :</u>
<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable